



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Manque de places en crèche et accessibilité des solutions de garde

Question écrite n° 5719

Texte de la question

M. José Gonzalez attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur la pénurie persistante de places en crèche et l'accessibilité insuffisante des solutions de garde d'enfants en France. La petite enfance constitue un enjeu majeur pour le développement de l'enfant, l'égalité des chances et l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Cependant, de nombreuses familles, notamment dans les zones rurales et périurbaines, peinent à trouver une place en crèche ou un mode de garde adapté. Ce manque d'infrastructures compromet non seulement l'épanouissement des enfants, mais freine également le retour à l'emploi de nombreux parents, en particulier des mères. Dans les Bouches-du-Rhône, la situation est préoccupante. En 2022, le taux de couverture global des besoins en accueil du jeune enfant était de 49,3 %, soit 11 points en dessous de la moyenne nationale. Cette insuffisance est accentuée par une offre en accueil individuel faible et en diminution, avec une baisse de 21,6 % du nombre d'assistantes maternelles agréées entre 2015 et 2020. Dans la ville de Marseille, par exemple, l'offre de garde collective permet d'accueillir près d'un enfant sur deux, avec une capacité théorique d'accueil de 48,5 %. Cependant, cette moyenne masque des disparités importantes entre les arrondissements. De plus, certaines communes affichent des taux de couverture inférieurs ou égaux à 25 % et certaines même n'offrent aucune place d'accueil pour les jeunes enfants. Cette situation crée une inégalité d'accès aux services essentiels pour le développement de l'enfant et complique la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les parents. Les alternatives, telles que les assistantes maternelles ou les micro-crèches, bien que pertinentes, ne suffisent pas à répondre à la demande croissante, notamment dans les zones rurales où ces solutions sont moins disponibles. De plus, le financement de la création de nouvelles places en crèches reste insuffisant et inégalement réparti entre les régions. Face à ce constat, il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement envisage pour renforcer l'offre de places en crèche, notamment dans les territoires ruraux et périurbains, et quelles actions seront prises pour soutenir la création de nouvelles structures de garde adaptées aux besoins des familles.

Données clés

Auteur : [M. José Gonzalez](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5719

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2025](#), page 2431